

**Débats et/ou exégèses sur la genèse de la malédiction des Noirs dans les religions
abrahamiques.**

Babacar Diop dit Buuba

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

buubadiop@gmail.com

Résumé : L'immolation, en mai 2020 de Georges Floyd, citoyen africain américain, négroïde par des policiers blancs dits caucasoïdes, a secoué les différents continents du monde. Un peu partout, des dénonciations ont été formulées, diffusées, des manifestations, organisées, contre les violences policières et les discriminations raciales, ethniques, religieuses, etc. Les vagues continuent de déferler et un long processus pour réveiller et revigorer des mémoires étouffées, est en branle. Dans un contexte pareil il n'est pas inutile de réinterroger l'histoire des altérités, des stigmatisations, des cultures du mépris, des violations des droits humains. La réflexion sur les origines, les formulations de la malédiction des Noirs est utile. Mieux, le prisme des justifications ou rejets par des textes religieux inspirés des monothéismes, ne manque pas d'intérêt.

Abstract : The murder of George Floyd , an African American citizen, in May 2020 in USA, by so-called Caucasoid white police officers, led to unprecedented socio-political upheavals all over the world. Almost everywhere, public outcries were raised, demonstrations organized against police violence as well as against racial, ethnic and religious discriminations. The side effects of such unrests continue to be felted, and a long process for awakening and invigorating stifled memories is set in motion. In such a turbulent context, it has become mandatory to re-examine the history of Otherness, of stigmatization, cultures of contempt and human rights violations. Pondering over both the origins and the formulations of the Black people's curse is necessary. On top of that, the scrutiny of arguments based on religious texts inspired by monotheism, is worthy of interest

Mots-clés : Altérites, Caucasoïde, sémite, Discriminations, stigmatisations, Essentialisme, Identités plurielles, fécondes, Immolation, Négroïde, Respect, Solidarité, Violences policières

Keywords : Otherness, Caucasoid, semitic, Discrimination, stigmatization, Essentialism, Plural identities, fruitful, Immolation, Negroid, Respect, Solidarity, Police violence

INTRODUCTION ET RAPPEL

En décembre 1985 à l'Université de Dakar, lors du colloque « *Individu et Dépendance : « La problématique des droits de l'homme dans le monde méditerranéen et en Afrique* », j'avais présenté une communication sur le thème de « *la malédiction des Noirs dans la littérature judéo-hellénistique et judéo chrétienne* » ; j'avais alors exploité des parties de ma thèse soutenue à la Sorbonne sur « *La politique africaine de l'Etat byzantin de la Haute époque (IV-VIIe siècle)* » avec comme sous-titre : « *Mythes hellénistiques, regards judéo chrétiens sur les populations africaines* ».

Cette communication de 1985 avait permis d'inclure dans la réflexion, les réactualisations des exégèses, non seulement dans une autre religion abrahamique (Islam), mais encore dans des dynamiques modernes et contemporaines, surtout à un moment où s'intensifiait la lutte contre l'apartheid, dont certains de ses tenants pensaient devoir s'inspirer de la Bible.

Bien sur l'apartheid a aussi ses arguments pseudo-scientifiques, la craniométrie par exemple¹, mais comme l'a justement fait remarquer M. Cornevin :

Les Sud-Africains de langue afrikaans, 60% des Sud-Africains blancs sont cependant encore plus réceptifs aux arguments théologiques sur la diversité des peuples et la mission d'assistance aux peuples primitifs confiée à la race blanche... C'est ainsi que les théoriciens afrikaners ont ainsi largement explicité le thème de la malédiction des de Cham, présenté comme ancêtre des Noirs²

Des intellectuels qui sont partis en guerre contre les préjugés ont conclu à une falsification du texte biblique par les racistes. Il existe toutefois des chercheurs comme Cheikh Anta Diop qui ont revendiqué le rattachement de Cham et Canaan au monde nègre³, mais dans une perspective très différente. Pour le chercheur sénégalais, cette mise en relation fait partie des preuves du caractère négro-africain de l'Égypte pharaonique.

Mais avant de continuer, il convient de s'arrêter, un instant, sur les arguments de ceux qui parlent d'une interprétation abusive des textes sacrés.

Pour Cornevin, « *ces versets 6 à 20 du ch. X de la Genèse énumèrent les descendants de Cham... Or pour aucun d'entre eux, il n'est question à aucun moment de territoire situé sur*

¹ C'est ainsi qu'une publication scientifique de 1969 a soutenu que « *les incapacités du négro-africain dans le domaine mathématique étaient dues au sous-développement de ses lobes frontaux* » (M. Cornevin, *L'apartheid : pouvoir et falsification historique*, UNESCO, 1979, pp. 24-27)

² Ibid

³ Diop C. A., 1979, *Parenté génétique de l'Égyptien pharaonique et des langues africaines*, Dakar IFAN NEA, p. XXX

*le continent africain ... En faisant de Cham l'ancêtre des Négro-africains, les exégètes sont donc coupables d'un faux majeur...⁴ ». Ibrahima Baba Kaké, reprenant l'analyse de Raoul Allier⁵, à propos des versets 20 à 27, en tire la conclusion, que le texte ne fait aucune allusion aux Noirs, ni à une malédiction destinée à les poursuivre, « *c'est, dit-il, sur Canaan que tombera le châtiment de la faute et l'annonce de ce châtiment n'est pas autre chose que la prédiction des victoires des Israéliens sur Canaan* ⁶»*

Et l'historien africain de se poser la question sur la transmission de ce mythe jusqu'à notre époque. Il disculpe Las Casas qui, bien qu'ayant favorisé le développement de la traite, n'a pas exploité ce thème. Luther non plus, ne serait pas en cause : Les auteurs musulmans bien qu'ils aient soulevé la question, ne semblent pas l'avoir développée, de l'avis de I. B. Kaké. Et il cite l'apport d'Ahmad Baba de Toumbouctou (1556-1627) « qui, dans une célèbre *fatwa* (consultation) adressée aux gens de Touat, refuta cette interprétation en transcrivant un long passage des Prolégomènes d'Ibn Khaldoun ⁷. En conclusion I. B. Kaké croit savoir que le point de départ du mythe se trouve dans la littérature talmudique, le relais jusqu'à nous aurai été assuré par un ghetto juif d'Amsterdam.

Avant de faire un développement sur la littérature judéo-hellénistique et judéo-chrétienne, nous avons jugé utile de relever certaines erreurs de Cornevin et de Kaké.

Cornevin se trompe quand elle dit qu'aucun territoire africain n'est mentionné sur la Table des Nations⁸. Sans entrer dans la polémique qui consiste à se demander si Égypte est africaine ou non, nous précisons qu'en dehors même de Égypte, d'autres territoires africains sont mêmes nommés. Il s'agit de Kus, (Soudan Actuel) de Phout (identifié par certains comme étant la Somalie actuelle). Même s'il y a une fluctuation dans l'identification des territoires africains chez les géographes et exégètes de l'Antiquité, comme par exemple dans le *Liber Generationis* (IV^e siècle) et dans le *Liber Genealogus* (V^e siècle), où on sent une tentative d'intégrer les progrès de la connaissance sur l'Afrique, rien n'autorise tout de même à douter du caractère africain de certains descendants de Cham. Quant à l'affirmation du Professeur

⁴ Cornevin M., *op. cit.*

⁵ Allier R., « *Une énigme troublante : la race nègre et la malédiction de Cham* » dans les Cahiers Missionnaires n°16

⁶ Kaké I. B., 1975, « *De l'interprétation abusive des textes sacrés à propos du thème de la malédiction de Cham* », Présence Africaine, n°94, pp.241-249

⁷ Sur cette discussion voir, l'ouvrage de B. Lewis, 1982, *Race et couleur en pays musulman*, Paris Payot voir le chapitre « *Esclaves noirs et esclaves blancs* », pp. 63-72

⁸ Les fils de Cham sont Kus, Misraem, Phout et Canaan

Kaké selon laquelle la malédiction porte sur Canana, il faut la nuancer, sur quelle Bible s'est appuyé Kaké ?

Sur un autre plan, l'incrimination abusive de la tradition juive n'est recevable que si l'étude systématique est faite sur les autres traditions monothéistes, juives, chrétiennes, musulmanes, sans oublier des traditions syncrétiques, la judéo-hellénistique, la judéo-chrétienne, sans oublier les auteurs de l'Antiquité « classique »⁹, sans oublier certains genres, telle la physiognomonie, exploitée aussi bien par les auteurs « païens » que par les auteurs chrétiens ou musulmans¹⁰.

Or pour la tradition musulmane, par exemple, contrairement à ce que l'on admet comme démontré, elle n'a pas ignoré le thème de la malédiction. Dans le Coran, à la sourate XXVII versets 39 à 42, il est fait mention du pharaon.

- *Or ; Pharaon et son armée étaient pleins d'orgueil dans le pays Égypte et ils l'étaient à tort, ils croyaient qu'ils ne seraient jamais ramenés devant nous.*
- *Mais nous le saisîmes ainsi que son armée, nous les précipitâmes tous dans la mer. Considérons donc quelle a été la fin des pervers*
- *La malédiction leur a survécu dans ce monde, et ils seront avilis dans l'autre* (Traduction de Kasimuski, édition G. Flammarion, 1870, p. 304). Certes les Noirs ne sont pas nommés ici, mais à partir du moment où Égypte a été rattachée au monde nègre,

⁹ Il nous faut mentionner ici, le travail d'A. Bourgeois, *La Grèce antique devant la Négritude*, Paris, Présence Africaine, 1971, celui de F.M. Jr Snowden *Blacks in Antiquity ; Ethiopians in the Greco-Roman experience* Cambridge, Mass : Belknap Press of Harvard University Press, 1970. Concernant plus précisément notre thème sur les droits de l'homme, l'analyse de Christian Delacampagne mérite d'être signalée : « *N'oublions que c'est dans son commentaire du livre I de la Palitique que Thomas D'Aquin définit les Barbares comme « des êtres manquant de raison » - soit en raison du climat qu'ils subissent , soit à cause de leurs mauvaises moeurs - définition qui va peut être plus loin que celle qu'en donnent les Grec eux-même mais qui ; en tout vu dans le même sens. N'oublions pas non plus que c'est en s'appuyant sur les chapitre 2 et 5 de ce livre I, que l'Espagnol Jean Gines de Sepulveda justifie la guerre montée par les conquistadors contre les Indiens et l'état de soumission auquel ceux-ci se trouvent alors réduits. Tant dans le Democrates primus (1531) que dans le Democrates alter, en effet, Sepilveda rend la conquête correlative du fait que les Indiens sont par « nature » inférieurs aux Espagnols, tout comme l'esclavage , l'est à l'homme libre et l'animal à l'homme. Force nous est donc de reconnaître qu'il y a bien du racisme de Sepulveda (et d'une bonne partie de ses contemporains, en tout cas en Espagne) une référence explicite aux doctrines aristotéliennes sur l'esclavage. » Delacampagne Chr., 1963, *L'invention du racisme : Antiquité et Moyen Age*, Paris, Payard.*

¹⁰ Voir Evans E. C., 1969, *Physiognomonics in the Ancient World. The American Philisophical Society*. Voir aussi Mourad Y., 1983, *La physiognomonie arabe*, Paris, B. Genthner.

y compris par les acteurs arabes et cela jusqu'au XI^e et XII^e siècle¹¹, on voit toutes les conclusions qu'on peut en tirer.

- En réalité l'analyse des relations arabo-musulmanes est complexe. Chez les auteurs arabes l'explication de la différence entre les nations, en particulier, l'explication de l'origine de la couleur noire emprunte en gros deux voies
- - la première est celle de la malédiction ;
- La seconde est liée à la théorie des « *Aqàlim* » (Astronomie et médecine) et comme l'ont si bien fait ressortir Guy et Jack Ducatez, les savants religieux rejetaient la théorie de la malédiction au profit de celle des *aqalim*, les intellectuels qui s'adressaient au petit peuple des villes (*Al – Amma*) ont par contre développé ce thème de la malédiction dans les *qisas al Anbiya*, dans les sermonaires populaires¹². Si on ajoute à cela le concile du Vatican 1, a dans ses actes¹³, repris sur la malédiction des Noirs, on comprend aisément qu'il y a lieu de réfléchir davantage sur les fondements du thème plutôt que tenter de l'évacuer d'un coup de bâton magique, d'autant plus que les Africains l'ont intériorisé comme explication de la persistance des malheurs de l'Afrique¹⁴.

Le plan que nous préconisons pour voir clair dans cette question est la suivante :

- Nous essaierons dans un premier temps de fixer le contexte historique dans lequel ce thème a pu prendre naissance.
- Dans un second temps nous écrivons un mot sur la fixation du texte biblique.
- Pour terminer nous analyserons la contribution de quelques auteurs judéo-hellénistiques et judéo-chrétiens.

¹¹ Voir Miguel A., 1976, *La géographie humaine du monde arabe, jusqu'au X^e siècle*, Paris The Hague, De Gruyter, t. I, p.16.

¹² La contribution de ces deux spécialistes se trouve résumée dans les 2 brochures du séminaire « *Mythes relatifs aux peuples et au peuplement de l'Afrique* », publié en 1976 et 1977 par le CRA de Paris

¹³ Une malédiction générale très antique pèse sur les têtes infortunées des Chamites, malédiction qui dans certains cas est infligée à tout un peuple. Les régions brûlées de chaleur de l'intérieur de l'Afrique éprouvent la force maligne de la malédiction sous la forme d'un air plus dur à supporter. Et effet, bien que la sainte mère Eglise, pour détourner de la malédiction soit, par la quantité des efforts, soit par l'ampleur des choses entreprises, n'ait rien laissé qui n'ait été tenté, la malheureuse Négritie n'en demeure pas moins sous l'empire horrible de Satan. Concile de Vatican I, Acta et Decreta sacrorum conciliorum recentium – Collectio Lacensis, éd. Schneemaan, Vol. VII, p. 905 « *Postulatum pro Negris Africae Centralis* »

¹⁴ Goeroeg Karady V. reproduit et analyse un conte sénégalais qui s'inspire de la tradition biblique et dans lequel l'origine de la couleur noire des Africains est expliquée à partir de la fuite de Cham (cf Goeroeg V., 1977, *Noirs et Blancs, leur image dans la littérature arabe africaine*, Paris, éd. Sela, pp. 163-165 et p.333)

I. Le contexte historique

Beaucoup de commentateurs de la Bible s'accordent pour admettre que les livres de l'Ancien Testament ne peuvent pas être expliqués en dehors de l'histoire du Proche Orient ancien. Dès le premier livre de la Bible, à savoir de la Genèse, il est possible d'établir des concordances entre certains passages avec d'autres écrits venant d'autres civilisations du Proche-Orient, en particulier avec des témoignages égyptiens et mésopotamiens¹⁵

Pour le cas précis qui nous intéresse ici, à savoir la Genèse, disons que les termes de Cham et Canaan désignent des entités géographiques et politiques contre lesquelles les Hébreux ont eu maille à partir. Cham, c'est *Kmt*, la Noire, c'est le nom par lequel les Égyptiens désignaient eux-mêmes leur propre pays. Canaan a été rapproché du terme acadien *Kinakhou* dérivé de *Kn'n* qui signifie rouge-pourpre. Il semble que les noms de Canaan et de Phénicie (terme venant du grec Phoiniké) couvrent à peu près les mêmes régions¹⁶.

Une fois ces précisions apportées, reste maintenant à répondre à deux questions :

- Pourquoi Cham et Canaan sont-ils apparentés ?
- Pourquoi les Hébreux ont-ils maudit ces deux entités

Deux types de réponses peuvent être avancés pour répondre à la première question :

- La première réponse consiste à supposer une parenté ethnique entre Cham et Canaan. C'est le point de vue de Cheikh anta Diop que nous avons évoqué plus haut, le Pr Diop donne des arguments craniométriques et ostéologiques à l'appui de sa thèse.
- Une autre réponse met l'accent sur l'unité politique entre Canaan et Kmt dès la haute Antiquité. W. Harrington admet que les villes de Phénicie étaient vassales de l'Égypte¹⁷. J. Eissenberg confirme cette analyse en affirmant que « *la plaque tournante du Moyen Orient, Canaan est sans cesse l'objet de convoitises de ses voisins... En fait, poursuit l'auteur, c'est surtout avec l'Égypte que Canaan entretient un réseau de relations politiques et économiques. Lorsque la puissance des pharaons est à son apogée, Canaan devient une véritable marche frontière égyptienne administrée par un gouverneur et dont les positions stratégiques sont occupées par les garnisons égyptiennes*¹⁸.

¹⁵ Consulter à ce propos le monumental travail de Pritchard J. B., 1955, *Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament*, Princeton, N. J. Princeton University Press.

¹⁶ Rachel G., 1977, *Des mondes disparus - Des Égyptiens aux Mayas*, Paris, Hachette, p.62

¹⁷ Harrington W., 1971, *Nouvelle Introduction à la Bible*, Paris, Editions du Seuil, p. 182-183

¹⁸ Eisenberg J., *Une histoire des Juifs*, Paris, Culture, Arts et Loisirs

En résumé, on peut dire donc que l’Egypte et Canaan ont appartenu, à certains moments, à une entité politique, à savoir le pouvoir pharaonique, ceci dès l’époque thinite, à partir de - 3200 et jusqu’au début de la Basse époque (VIII^e siècle)

Concernant la deuxième question, les rapports conflictuels entre Hébreux, Cananéens et Egyptiens, il convient de les aborder en deux phases.

Entre Hébreux et Cananéens, il s’agit de rapport de voisins immédiats, disputant les mêmes territoires. W. Harrington présente les deux groupes en ces termes : « *au XIII^e siècle av. JC, les deux principaux groupes ethniques en Palestine étaient les Sémites du Nord-Ouest d’une part les Cananéens qu’on trouve en Palestine et en Syrie dès le troisième millénaire, d’autre part les Amorites qui étaient arrivés dans le pays au début du deuxième millénaire, parmi ces derniers se trouvaient les ancêtres des d’Israël*¹⁹.

Les rapports entre Hébreux et Egyptiens sont d’une complexité plus grande.

A une époque qui pourrait correspondre au Moyen Empire Egyptien – 2160-1785, des Hébreux, fuyant la sécheresse, sont venus se réfugier en Egypte et parmi eux le patriarche Abraham, qui ne semble pas avoir reçu le bon accueil auprès du pharaon (Gn, 12, 10), d’ailleurs des textes égyptiens nous apprennent que le pharaon Amenemhat III de la XII^e dynastie construisit une muraille sur le côté oriental du Delta pour arrêter l’arrivée des tribus nomades²⁰. Par la suite, la colonie sémite a pu faire souche en Egypte, Joseph a réussi à se faire le conseiller du pharaon (GN, 39, 42, 46) et sous les Hyksos, vers 1700, les Hébreux parviennent à s’emparer de l’appareil d’Etat dans la région du Delta

Après l’intermède hykso, ils furent maltraités (cf Histoire de Moïse relatée dans l’Exode). Les incursions égyptiennes ultérieures vers la Judée sont attestées jusque dans les derniers livres de l’Ancien Testament (livre II des Rois, Isail Jérémie, Nathum, etc. C’est pour dire donc dans ce cadre historique, que nous pouvons tenter d’esquisser à grands traits, permet de comprendre comment les Hébreux ont pu nourrir de sentiments de haine envers les Cananéens d’une part et les Egyptiens d’autre part.

Maintenant le fait de savoir qui a été maudit, Cham ou Canaan, est à mon avis sans importance, d’autant plus que les traditions les plus anciennes sont divergentes sur ce point. Le rappel des étapes de la fixation du texte biblique nous permettra de montrer les difficultés qu’il y a de formuler une réponse tranchée.

II. La fixation du texte biblique

¹⁹ Harrington W., *op. cit.*

²⁰ Voir Weigal A., 1968, *Histoire de l’Egypte Ancienne*, Paris, Payot, p. 70

Comme l'*Illiade*, l'*Odyssée* et le Coran, la Bible est passée de l'oralité à l'écriture. Pour l'Ancien testament comme le Nouveau Testament, chaque fois qu'on se trouve devant un passage, il peut penser qu'il s'agit d'un choix parmi plusieurs versions dont certaines ont été considérées comme apocryphes ou pseudépigraphes²¹. Il faut ajouter le fait que dès l'Antiquité, la Bible a été traduite dans plusieurs langues (Bible grecque appelée Septante, Bible latine appelée Vulgate, Bible araméenne, syriaque, éthiopienne, copte, arménienne, etc.)

La réforme de Pie XII en 1943 explicitée dans la lettre encyclique « *Divino afflante Spiritu* » est une reconnaissance de fait de cette complexité, mais aussi une volonté de dépasser l'éparpillement des versions. Elle préconisa » que l'interprétation des textes sacrés résulte de l'explication des textes originaux hébreux, araméens, grecs²². La publication de la traduction œcuménique de la Bible en 2 volumes en 1876 pour l'Ancien Testament, en 1975 pour le nouveau Testament fut le couronnement de ces efforts entrepris aussi bien par les catholiques, les protestants que les orthodoxes. Certes, il existe encore des courants contestataires (Faculté de théologie des Jésuites de Lyon Fourvière devenue aujourd'hui le Centre de Sèvres de Paris, chrétiens marxistes, etc.)²³, mais pour ce qui est de notre propos, contentons de revenir sur deux conclusions majeures :

- La première conclusion c'est d'admettre que les traditions dites apocryphes peuvent apporter un éclairage pour comprendre certains passages.
- La deuxième, c'est qu'un même passage peut être différemment rendu suivant qu'on adopte une telle ou telle version.

Pour illustrer nos remarques nous prendrons des exemples à propos du thème qui nous intéresse.

Dans l'apocryphe de l'Ancien Testament, il fait mention d'un certain Chumn (Chan ?) qui est fils de Canaan²⁴. R. Dussaud a montré que dans la structure de la Table des Nations, Noé

²¹ Le terme apocryphe, en ne considérant ici que l'ancien Testament, ne couvre pas la même réalité suivant qu'il est employé par les catholiques ou par les protestants. Chez les premiers il désigne un ouvrage n'ayant pas appartenu à aucun canon officiel. Ces mêmes ouvrages sont appelés pseudépigraphes par les seconds, qui appellent apocryphes les ouvrages ayant appartenu d'Alexandrie. Les catholiques nomment ce dernier type d'ouvrages par le terme « deutérocannonique » (voir notre contribution au Séminaire de Paris, I. Broch, n°2 pp. 6 -16

²² Voir article de Paul. A, 1984, « *Les effets de la Réforme de Pie XII* » in Encyclopédia Universalis, dern. Ed. Corpus3, pp.582 -583.

²³ *Ibidem*.

²⁴ Denis A. M., *Introduction aux pseudépigraphes grecs de l'A . T.*, Leiden, E. J. Brill, p.262

a effectivement quatre fils, Sen, Chan, Canaan et Japhet et il cite les sources phéniciennes où Chan est fils de Canaan²⁵. Le révérend père Chainé reprenant l'hypothèse des quatre traditions (source yahviste J. élohiste E. Deutéronomiste, et sacerdotale P) et pose le problème en ces termes « toute la narration de Noé vigneron, (CN 9,20_27, appartient à la source yahviste. On remarque ra ici au verset 24 que Kam es appelé le plus jeune fils de Noé alors que précédemment au verset 18 qui n'appartient au texte ; il est second et Japhet troisième, comme dans les textes de P. (Cn, 5.32 ; 6.10, 7.13, 10.1), Il semble que dans la tradition représentée par ces versets, Canaan était le fils de Noé avec Sem et Japhet²⁶.

La tentation est grande de mettre en relation les événements historiques que nous avons décrits plus haut avec le flottement des textes. En effet quoi de plus normal que les Hébreux, confrontés à la fois à leurs voisins immédiats (Canaanéens) et aux expansionnistes sous régionaux (les Egyptiens aient pu confondre dans la même malédiction les deux entités. Dès lors une version pourrait insister sur la malédiction de Cham, une autre sur celle de Canaan.

En effet même si dans la plupart des Bibles modernes, la malédiction porte sur Canaan, il existe des manuscrits anciens dans lesquels la malédiction porte sur Cham²⁷. Le débat consistant à chercher qui de Cham ou Canaan a été maudit n'est pas récent. Il fait partie des préoccupations des auteurs judéo-hellénistiques et judéo-chrétiens.

III. Le destin des fils de Cham dans la littérature judéo-hellénistique et judéo-chrétienne

Dans la tradition hellénistique, l'auteur qui retiendra plus particulièrement notre attention est Philon d'Alexandrie.

A. Philon d'Alexandrie (I^e siècle avant JC)

Philon écarte toute possibilité de connotation positive pour Cham. Selon lui, l'ordre même dans l'énumération des fils de Noé est significatif :

²⁵ Dussant R, 1909, « *Cham et Canaan* » Résumé de l'histoire des Religions, XII, p.221-223

²⁶ Le révérend père Chainé J., *Le Livre de la Genèse*, Paris, éd. Cerf, 1949, p. 13-17 et 142-145

²⁷ Par exemple, dans un manuscrit que nous avons trouvé à la Bibliothèque Nationale de Paris, Coislin 4, datant de XIII^e siècle

- La première place sera occupée par le principe du Bien (Sem)
- La seconde par le Mal (Cham)
- Et la dernière par l'Indifférent (Japhet)

Pour Philon, le fils qui a un comportement indécent est un autre Cham le cadet²⁸, non pas par l'âge (en effet il est nommé avant Japhet) mais par l'esprit. Cham est du monde terrestre. Il s'adonne à la chasse, pratique très vieille éloignée de la Vertu et qui est le fait des géants et des Titans.²⁹

L'exégèse philonienne ne s'arrête pas à la seule figure de Cham, elle intègre celle de Cus, fils de Cham. Pourv Philon, Khoush (Kus) est un principe du grec choos, (alluvion, poussière), et non Egyptien ancien, qui nous a pourtant légué ce terme. Khoush c'est l'ainé des fils de la terre, l'ainé des fils de Cham, l'ainé des vices³⁰. Mais pour Philon, c'est Canaan qui est le prototype même du fidèle héritier évoque le même principe du Mal. Et ce n'est pas un hasard, il est le seul fils de Cham à être annoncé en compagnie de son père (Cn 9, 18_19) avant l'énumération exhaustive de la Table des Nations (Cn 109, 1_20)

Cham et Canaan constituaient les éléments d'une paire et chacun d'entre eux évoque le même principe du Mal. Ainsi, lorsque en énumérant les fils de Noé, on dit qu'ils sont au nombre de trois ; il faut comprendre la liste de cette façon : Sem, Cham et/ou Japhet³¹

La fixation qui s'établit entre Cham et Canaan, affirme Philon, n'est pas charnelle, elle est ontologique. Cham signifie l'échauffement, Canaan son incarnation dans le personnage du marchand ou du proxénète³². . Canaan est maudit et la punition consiste à le déposséder de la contrée qu'il occupe au profit du peuple élu. Cham, c'est le non initié qui regarde ce qu'il ne devrait pas voir et qui divulgue ce qu'il aurait fallu taire³³, il ne participe pas du Bien, parce qu'il n'est pas guidé par la lumière³⁴. Il faut l'initier à la Sagesse.

²⁸ Philon, *quaestiones et solutiones in Genesim* II, 74

²⁹ *Idem*, II, 82

³⁰ *Idem*, II, 81

³¹ *Idem*, II, 65

³² *Idem*, II, 77

³³ *Idem*, *De sobrietas*, 6.32, *Legum allegriae*, II, 600

³⁴ *Idem*, *Quaest et solut*, in *Gen*, II.82

L'œuvre de Philon part certes de la tradition biblique ; mais l'influence de la pensée grecque est manifeste. Philon a probablement lu la Bible grecque, la Septante et nous savons que cette Bible présente des nuances importantes par rapport au texte hébreu³⁵. L'hypothèse que nous avons émise sur notre thèse³⁶, c'est que ces déformations, tant au premier niveau (Septante, qu'au second niveau (Philon) refléteraient une cohabitation difficile entre immigrants juifs et grecs d'Alexandrie d'une part et autochtones égyptiens d'autre part, ces Égyptiens soutenus et aidés par leurs voisins éthiopiens (ceux du Soudan actuel)

Avec l'avènement du christianisme, la polémique scripturaire va continuer. Un auteur comme Origène mérite notre attention à plus d'un titre. Non seulement parce qu'il est chrétien ; mais surtout parce qu'il a produit une œuvre, *Les Hexaples*³⁷, qui tient une place importante dans l'histoire des textes de l'Ancien Testament.

B. Origène (II-III^e siècle) et la thématique chamitique

Comme nous l'avons dans cette thèse, *Les Hexaples* constituaient une reprographie plus nette des différentes versions que nous avons décelées au niveau des apocryphes. Ainsi, quand bien même, il ne nous resterait que des fragments de cette importante contribution à l'étude de l'Ancien Testament, l'essentiel pour nous, c'est qu'ils préparent à mieux comprendre les verdicts contradictoires du procès de Cham et de l'Éthiopie, ils nous permettent de suivre les interpolations successives et d'apprécier les traductions anciennes et modernes³⁸.

Origène est dans une certaine mesure un continuateur de Philon. Tous deux considèrent que l'écriture contient un mystère qu'il faut essayer de découvrir, et dans cet exercice, l'exégèse rabbinique comme la philosophie grecque peuvent être d'un grand apport. Mais si la technique est commune, les conclusions auxquelles ils aboutissent ne sont pas identiques. Ainsi tout en suivant Philon, dans le processus qui consiste à considérer certains termes, notions, comme des allégories de la vie normale. Origène opère une rupture, car pour lui, il ne s'agit comme Philon,

³⁵ Voir la contribution de Reichold W. au Colloque de Dakar de 1976 sur l'Afrique Noire et monde méditerranéen dans l'Antiquité, Dakar, NEA, 1978, p. 276-285, « Les Noirs dans le livre du prophète Isaïe ».

³⁶ Voir notre thèse de 3^e cycle, p.124

³⁷ En fait cette œuvre est connue sous plusieurs titres, lorsque la comparaison des versions s'établit sur les six colonnes parallèles, on les appelle Hexaples. Le texte hébreu en lettres hébraïques occupe la première colonne, le texte hébreu en grec la deuxième, vient de la traduction d'Aquila dans la troisième, puis celle de Symnaque dans la quatrième, la version de Septante occupe la cinquième et celle de Théodotion la sixième. Pour les psaumes, Origène avait en plus à sa disposition deux autres traductions anonymes d'où le terme Octaples. Une présentation à laquelle manquaient les 2 volumes consacrés à l'hébreu prit le nom de Tetraples

³⁸ Cf notre thèse, p.133

d'une transposition aux états de l'âme, des événements, mais d'un symbolisme où les événements, les actes, le cadre de vie de Jésus apparaissent comme symbole d'une histoire céleste³⁹.

C'est à ce niveau qu'on perçoit l'influence des gnostiques, et donc de manière plus nette l'influence de la philosophie grecque, et plus particulière celle du platonisme. Pour Origène, cette il y a une race élue de Dieu sur terre qui est Israël, cette race occupe une terre qui est Jérusalem, mais cet Israël et cette Judée sont figure d'une race d'âmes, d'une Jérusalem qui est la métropole de villes célestes comme une Judée céleste⁴⁰. De même les prophéties concernant Égypte et les Égyptiens, ou Babylone ne doivent pas être référées à une Égypte ni à une Babylone terrestre, puisqu'il peut arriver qu'un Israélite descende chez les Scythes ou qu'un pauvre Égyptien soit conduit en Judée⁴¹. Pour Origène chaque nation a deux anges, l'un est bon, l'autre est méchant. Donc aucune nation n'est entièrement ni irrémédiablement condamnée.

En ce qui concerne plus précisément les thèmes liés à Cham, Origène précise que Kus, le fils de Cham est avant tout une réalité corporelle historique. Kus c'est cette contrée (Ethiopie=Soudan actuel) où l'anthropophagie est un fait constaté, naturel comme l'est le parricide chez les Scythes⁴². Dans cette Ethiopie les habitants sont noirs à des rayons ardents du soleil⁴³.

Le commentaire d'un passage du Cantique des Cantiques (Can. I, 1-6) est pour lui l'occasion de compléter son développement sur la noirceur. L'épouse qui se présente devant les filles de Jérusalem reconnaît que ce sont les rayons de soleil qui l'ont rendue noire, elle affirme que cette action du soleil pouvait être autre, elle n'a pas bénéficié des effets du vrai soleil, celui des esprits, bien qu'elle est été placée sous les feux du soleil, elle demeure encore dans l'obscurité comme Israël, qui par son attitude d'opposition à l'égard du Christ fait preuve de cécité. Les païens ont la même attitude, eux qui refusent la Vérité : le gentil est comme l'Ethiopien, s'est corrompu par de nombreux et graves péchés, souillé par la teinture sombre du mal, il est devenu noirceur et ténèbres »⁴⁴.

³⁹Danielou J., 1948, *Origines*, Paris, La Table Ronde, p.191

⁴⁰ Origène, *De prise*, IV, 38

⁴¹ *Idem*, 3.10

⁴² *Idem*, II ; 9-5

⁴³ *Idem in Genesim*, PG 12, col. Arnobe reprend cette théorie (Adv. Nat 1030). Cf aussi Hérodote, *Histoires*, II. 38 où se trouve l'idée selon laquelle c'est la chaleur qui rend noires certaines populations d'Afrique

⁴⁴ Origène *Comment.*, GCS VII 122, 24-26

Puis que seule la lumière peut vaincre les ténèbres et puisque c'est le même soleil qui est porteur de lumière, « l'épouse désire être illuminée par la pleine lumière du savoir⁴⁵. Ainsi donc, chez Origène, la noirceur dont il est question concerne tout le monde, elle peut signifier la chute dans les demeures sombres, qui sont l'ignorance, l'idolâtrie, mais elle est en même temps la situation d'attente où le gentil se trouve placé.

Le choix est donc donné à tout un chacun d'emprunter la voie illuminée ou de rester dans la caverne. Origène est optimiste « *Les Egyptiens fils de Cham, sont-ils, naturellement portés à la vie de dégradante et deviennent esclaves du péché, mais le saint ange qui veille sur leur destinée va intervenir pour qu'ils deviennent chrétiens*⁴⁶. L'auteur s'appuie sur l'analyse minutieuse du texte pour écarter toute interprétation tentant à faire supporter par Cham la faute qu'il n'a pas commise. Le texte est clair selon lui, c'est Canaan qui est mentionné. Contrairement à Philon qui voyait dans la première apparition de Canaan (Cn, 9, 18-19), le signe de l'identité entre le père et le fils, Origène lui y voit le manque de l'ensoleillement du Canaan parmi les fils. C'est lui le coupable. Tout s'oppose à faire de Cham le maudit, et en suivant le texte à la lettre, on risquerait de faire porter la malédiction sur Japhet, car c'est lui le cadet des fils de Noé⁴⁷. Ici donc, Origène semble conscient des contradictions entre les différentes traditions.

Et à ceux qui demandent pourquoi Cham le père est épargné ; Origène répond qu'en suivant cette logique d'une malédiction en chaîne, on aboutira à une malédiction des frères de Canaan qui n'ont rien fait de reprochable. L'avis autorisé d'Origène ne met guère au point final à la controverse. Au contraire, les avis sont demeurés partagés. Deux camps se dessinent parmi les contemporains et les successeurs d'Origène.

Il y a d'un côté ceux pour qui la malédiction porte sur Cham, c'est le point de vue d'Irénée de Lyon (II^e siècle), d'Hippolyte (III^e siècle), de Lactance (IV^e siècle, c'est aussi cette idée qui est exprimée par deux auteurs anonymes, c'est aussi le point de vue du Marseillais Claudius Marius Victor (V^e siècle)⁴⁸. Par contre Justin (II^e siècle), Saint-Hilaire de Poitiers (IV^e

⁴⁵ *Idem*, GCS, VII, p.141

⁴⁶ *Idem*, Hom, Luc, XII

⁴⁷ *Idem*, Select in Gen PG 12, col. 107

⁴⁸ Irénée (*Demonstratio*, 20 in SC 66 p.60), Hippolyte (Bened d'Isaac et Jacob 43 in PC 27 p. 7) ; Lactance (*Dis. Inst. Lib*, I 12-13 GCS 19). Pour le premier auteur anonyme du IV^e siècle (*De recte in Deum fide* GCS 4 p.24) pour le second (PI suppl. p.1738) Marius Victor (*Alethia* IIL87-150)

siècle partage l'analyse d'Origène⁴⁹. C'est cela qui fait pendant longtemps, suivant les préoccupations des uns et des autres, on a continué à faire parler la malédiction sur Cham ou à Canaan ou sur les deux à la fois. Et sur le point de vue de Georges Le Syncelle (VII^e siècle après JC) est on ne peut en douter, plus net.

« La plupart de nations issues de Cham sont encore en apostasie du côté des Indes, des Ethiopiens et des Mauritanies de ce nombre sont les Arabes et les Idumées qui montrent l'insolence à l'égard de Dieu et de ses saints ; étant sous le joug de la malédiction contre Cham et Canaan » (Chron. Ed. de Bonn, vol. I p. 14).

On voit bien avant la traite des noirs, bien avant l'expansion coloniale ; des auteurs avaient porté la malédiction sur les Noirs (les Ethiopiens) et sur les Africains (les habitants des Mauritanies). Et lorsque la logique étatique s'en mêle, les conséquences furent plus graves. Ainsi, lorsque l'empereur Justinien (VI^e siècle) fait porter la malédiction sur Cham, cette directive prend un relief particulier⁵⁰. Pour Justinien, la lutte n'est pas menée seulement contre les païens, elle doit être dirigée contre tous les hérétiques. En opérant cette lecture, l'attention est moins portée par la faute individuelle, celle de Canaan, mais plutôt la faute collective.

Dès lors le risque est grand de porter atteinte à la liberté de croyance, je devrais dire aux libertés tout court, des minorités, des peuples et des nations. À notre avis, l'œuvre de Justinien porte les germes de la Bulle du Pape Nicolas V qui en 1455 permet aux Chrétiens de s'octroyer tous les droits de possession et de juridiction des Infidèles. C'est cette logique qui justifiera l'extermination des Indiens d'Amérique et ensuite l'esclavage, puis la colonisation des Nègres.

« Avec l'appropriation par l'Etat du texte, la malédiction de Cham devient opérationnelle idéologiquement, politiquement et économiquement, le personnage de Cham avait une utilisation restreinte, celui de Cham une partie plus large⁵¹. Il est tentant à la lumière de notre exposé de tenir la Bible ou exactement l'exégèse biblique pour responsable du thème de la malédiction des Noirs. En effet, pour ce thème ait été aussi amplement et durablement alimenté, il faut bien qu'il y ait eu une sentence et terrains fertiles. Cette semence, nous avons essayé de montrer, c'est le contexte historique des relations conflictuelles contre Egyptiens et

⁴⁹ Justin, *Dialogue avec Tryphon*, CXXXLX Saint Hilaire de Portiers (Instruct, Lib. II VII-X in CC Series Latina 1228 p.49

⁵⁰ Justinien, éd. Schwartz, 1939, « *Drei dogmatische Schriften* », Munchen, p.101

⁵¹ Notre thèse, p. 287.

leurs alliés d'une part et les Hébreux d'autre part. Toutefois, une indication nous permet de dédramatiser ce thème. Les Egyptiens eux aussi ont jeté l'anathème sur leurs ennemis dans leurs livres d'envoûtement et d'exécration⁵².

Si le thème de la malédiction des Noirs a eu plus d'incidence par la suite, c'est parce que les héritiers des traditions judéo-chrétiennes ont monopolisé le discours et la praxis depuis fort longtemps. Les terrains favorables furent donnés chaque fois qu'il y eut des pouvoirs intéressés à l'exploitation de ce thème. Il faut donc accuser les pouvoirs et leur exégèse et non la Bible en elle-même, car d'autres lectures auraient été possibles et nous l'avons montré ; à travers l'œuvre d'Origène, cet auteur qui par ailleurs a développé toute une thématique positive sur l'Ethiopie⁵³ de même que Philon du reste⁵⁴. Mieux, le texte biblique lui-même offre des passages appelant l'amitié et à la compréhension entre les peuples⁵⁵. Ces passages positifs ont été produits par des esprits et dans des contextes plus favorables à l'amitié entre les nations et même en Afrique du Sud, il existe des Chrétiens qui pouvaient ignorer cette tonalité.

Près de 30 ans après cette communication, à la suite du retentissement planétaire de l'immolation de Georges Floyd, la réflexion sur les théories du mépris reprennent surface. A la faveur des réseaux sociaux, certaines contributions ont été relayées par exemple, celle de Cédéric Bernelas publiée en 2014). On peut souligner que ce texte contient des rappels intéressants sur lesquels j'avais travaillé dans ma thèse de 3^e cycle en 1981 à Paris et dans ma contribution de 1985 lors du Colloque de Dakar ; il a aussi apporté des compléments fort utiles.

Bien entendu, des réajustements sont nécessaires par exemple sur la contribution des auteurs musulmans dont les propos ont bien plus de liens avec les textes physiognomonistes gréco-latins qu'avec les textes religieux. Les propos prêtés à Jahiz anti nègre doivent être contrebalancés par d'autres textes prêtés au même auteur sur la supériorité des Noirs contre les Blancs. En tout état de cause, cette contribution est une pièce intéressante du dossier. Dans la

⁵² Cf article de Frère J.C., 1976, « Le Démon Evolution du mal à travers quelques personnifications », *Cahier d'Etudes Carthares*, n°70, p.3-14

⁵³ Notre thèse, p.161, sq

⁵⁴ *Ibid*, pp. 110sq

⁵⁵ Paraf P., 1972, dans « *Le Racisme dans le Monde* », Paris, Payot, à la page 21, un passage du Deutéronome : « *Vous aimez l'étranger, car vous avez été étranger dans la terre d'Egypte* » et un autre du Lévitique, « *Tu aimeras l'étranger comme toi-même* »

même lancée, les réflexions de Chérif Mouhamadou Moukhtar Kâne sur l’Islam face à l’esclavage méritent attention (cf *Quotidien* 29-30 Août 2020, p.11)

Il est avéré et historiquement établi que l’esclavage est un phénomène socioculturel résultant de multiples causes et qu’il existait, bien avant l’évènement de l’Islam, dans les sociétés païennes arabes et dans plusieurs autres sociétés à travers le monde. Mais compte tenu de son idéal égalitaire, de son objectif à guider l’humanité tout entière et de parfaire la vie sur terre, l’Islam a édicté plusieurs dispositions visant à éradiquer progressivement cette pratique injuste. Plusieurs prescriptions orientales, recommandations coraniques et prophétiques témoignent de la volonté de mettre fin à l’esclavage. Ces dispositions, à l’époque où elles ont été édictées, étaient novatrices. Elles contredisent les accusations infondées de ceux qui veulent ternir l’image de l’Islam en le qualifiant, à tort de religion esclavagiste. Mais malgré la volonté manifeste de l’Islam d’arriver à bout de ce fléau, celui-ci demeure toujours injustement dans nos sociétés. Et il n’est jamais trop tard pour bien faire ou pour réparer une injustice. Puisse Allah nous éclairer le chemin des actions contraires à l’Islam.

En tout état de cause sur la réfraction en terres d’Islam, la contribution de Bernard Lewis « Race et couleur en pays d’Islam » est nécessaire (lire, Payot 1970-71, p.67 à 72), (annexe II)

CONCLUSION

Si on veut combattre la culture du mépris, il faut aller aux sources les plus anciennes, réfléchir sur leurs transmissions dans une anthropologie fluctuante et une spiritualité fluctuante, avec parfois des conséquences et complicités graves, à des niveaux insoupçonnés (Vatican I) avec des rectifications salutaires (Vatican II)⁵⁶.

Le retour aux sources abrahamiques ne suffit pas. Il faut aussi organiser ou relancer les échanges entre adeptes des religions abrahamiques et entre eux et les adeptes des autres formes et sources de spiritualité sur non seulement les diversités biologiques, mais aussi culturelles et religieuses. C’est par ce genre de réflexions, en toute humilité et modestie, que la culture du respect mutuel et de la solidarité pourra être promue.

⁵⁶ Lire ma contribution au Colloque International en Janvier 2016, 50 ans après Vatican II, *Présence Africaine*, 2019, n° 195 et 196 et p. 121 à 130

BIBLIOGRAPHIE

- Colloque *Dépendance et liberté, Afrique et monde méditerranéen dans l'Antiquité*, colloque tenu à l'Université de Dakar en 1985, Publié par l'Université de Toronto en 1990, Collection *Tere bi*, Etudes réunies par Mame Sokhna Sow.
- Colloque international, 50 ans après Vatican II, *Présence Africaine*, 2019 n° 195 et 196.
- Danielou J., 1948, *Origines*, Paris, La Table Ronde.
- Denis A M., *Introduction aux pseudépigraphes grecs de l'A. T.*, Leiden, E. J. Brill.
- Diop Babacar Buuba, « Le thème de la malédiction des Noirs dans la littérature judéo hellénistique et judéo chrétienne » in *Dépendance et liberté*, Tere bi Toronto.
- Diop Babacar Buuba, *La politique africaine de l'Etat byzantin de la haute époque IV^e au VII^e siècle*, thèse 3^e cycle, Paris Sorbonne, 1981.
- Dussant R., 1909, « *Cham et Canaan* » Résumé de l'histoire des Religions, XII.
- Eisenberg J., 1970, *Une histoire des Juifs*, Paris, Culture, Arts et Loisirs.
- Frère J.C., 1976, « Le Démon Evolution du mal à travers quelques personnifications », *Cahier d'Etudes Carthares*, n°70.
- Goeroeg V., 1977, *Noirs et Blancs, leur image dans la littérature arabe africaine*, Paris, éd. Sela.
- Harrington W., 1971, *Nouvelle Introduction à la Bible*, Paris, Editions du Seuil.
- Le révérend père J. Chaîne, *Le Livre de la Genèse*, Paris, éd. Cerf, 1949.
- Lewis B., *Race et couleur en pays d'Islam*, Paris, 1970-1971
- Miguel A., 1976, *La géographie humaine du monde arabe, jusqu'au X^e siècle*, Paris The Hugue, De Gruyter, t. I.
- Paul A., 1984, « *Les effets de la Réforme de Pie XII* » in Encyclopédia Universalis, dern. Ed. Corpus3.
- Rachel Guy, 1977, *Des mondes disparus - Des Egyptiens aux Mayas*, Paris, Hachette.
- Vatican I, *Actu et Decreta sacrorum conciliorum recentinum – Collectio Lacensis*, éd. Schneemaan, Vol. VII, p. 905 « *Postulatum pro Negris Africae Centralis* »
- Weigal A., 1968, *Histoire de l'Egypte Ancienne*, Paris, Payot.